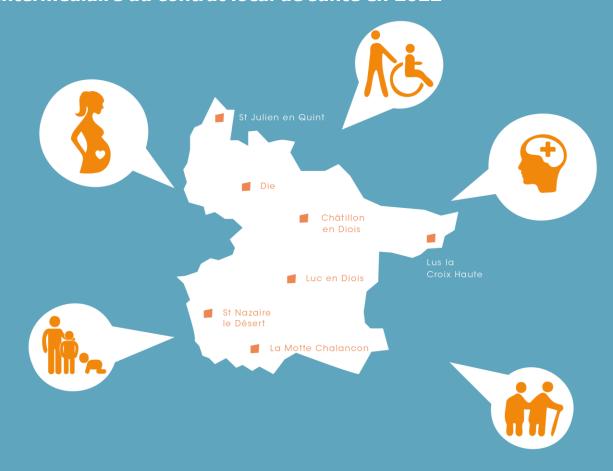
La SANTÉ dans le Diois

Guide pratique et présentation de l'évaluation intermédiaire du contrat local de santé en 2022



Guide réalisé dans le cadre du Contrat Local de Santé







Ce guide a vocation à rendre compte aux habitants du Diois de l'avancement des actions en matière de santé et d'accéder aux ressources nécessaires. Des versions actualisées seront proposées à intervalles réguliers.

Qu'est-ce qu'un Contrat Local de Santé (CLS) ?

Un Contrat local de santé (CLS) a vocation à renforcer les partenariats sur un même territoire dans l'objectif de mieux prendre en charge la santé des habitants, de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et de proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local.

Outil de mise en œuvre du projet régional de santé, il est conclu entre l'Agence régionale de santé (ARS) et les collectivités territoriales à partir d'un diagnostic établi de façon concertée. C'est également un engagement pour coordonner davantage les interventions des différents acteurs locaux de santé sur leur territoire, que ce soit en matière de prévention, promotion de la santé, d'accès aux soins ou d'accompagnement médico-social.

Le CLS est un dispositif innovant et intersectoriel en matière de santé. C'est un outil de contractualisation transverse ayant pour objectif d'articuler les différentes politiques en matière de santé afin de répondre à des enjeux sanitaires.

Il permet de consolider le partenariat local sur les questions de santé, soutenir les dynamiques locales et faciliter l'émergence de projets en santé sur le territoire.

Le CLS est le document de contractualisation par lequel les partenaires s'engagent, chacun en fonction de ses compétences, missions et moyens, à faciliter et à suivre la mise en œuvre des actions ciblées.

Le CLS en bref:

5 ans

10 signataires

3 axes

13 fiches action

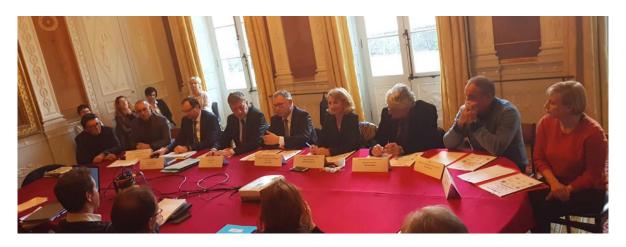
42 objectifs

Plus d'une centaine d'actions

Le Contrat Local de Santé du Diois

En s'appuyant sur un diagnostic local de santé, les partenaires du territoire se sont mobilisés pour élaborer le contrat local de santé du Diois (lien) qui a été signé le 21 Janvier 2019 pour une durée de cinq ans.

Pour consulter le contrat local de santé du Diois : https://www.paysdiois.fr/wp-content/uploads/2021/03/Contrat-local-de-Sant%C3%A9_2019.pdf



Il rassemble 10 signataires : la Communauté des communes du Diois, l'Agence régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes, la Préfecture de la Drôme, le Conseil départemental de la Drôme, le centre hospitalier Drôme Vivarais, le centre hospitalier de Die, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Caisse d'allocation familiale (CAF), la Mutualité sociale agricole (MSA) et l'Académie de Grenoble.





















Treize fiches actions

Axe I : De la prévention à l'offre de soins :

- Accès aux soins et à la prévention des populations dioises
- Offre de soins de premier recours/Accès aux médecins généralistes
- Accès aux soins des publics en situation de grande précarité
- Santé mentale

Axe II : Les parcours de santé jeunes:

- Santé de l'enfant (0-12 ans)
- Santé des jeunes (12-25 ans)
- Santé des femmes
- Personnes âgées,
- Personnes en situation de handicap.

Axe III : La santé environnementale

- Logement précaire et santé
- Qualité de l'eau
- Qualité des eaux de baignade
- Transport et mobilité

Une coordinatrice



Le développement et l'atteinte des objectifs d'un CLS nécessitent un pilotage solide permettant à la fois de fédérer et de coordonner des acteurs nombreux et divers dans la durée, mais aussi de veiller à la mise en œuvre opérationnelle des actions, d'assurer leur suivi et leur évaluation.

Pour ce faire, Mme Sonia ROCHATTE, coordinatrice du CLS, dont le poste est cofinancé par la communauté des communes et l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a pris ses fonctions le 1^{er} Juillet 2019.

Cinq axes prioritaires sont actuellement définis :

- Offre de soins de proximité et relation professionnels de santé de ville & hôpital
- Santé des femmes
- Santé mentale
- Santé précarité
- Autonomie

A NOTER : Des travaux sont conduits avec les partenaires du territoire y compris pour les objectifs qui n'entrent pas dans ces 5 « priorités ».

La démarche d'évaluation intermédiaire du CLS

L'objectif de la démarche d'évaluation intermédiaire est de faire un point à mi-parcours sur l'avancement des actions, de vérifier si la stratégie mise en œuvre et les actions menées dans le cadre du CLS sont efficaces pour répondre aux objectifs qui lui ont été fixés.

L'évaluation s'est déroulée en plusieurs étapes : mise à jour des indicateurs de suivi des objectifs du CLS, diffusion de plusieurs questionnaires en ligne et organisation de groupes d'échanges thématiques spécifiques aux cinq grandes priorités du CLS

Cette évaluation met en évidence, depuis ces deux dernières années :

- Un meilleur accès à certaines ressources de santé sur le territoire (consultations spécialisées au centre hospitalier de Die)
- Des difficultés d'accès qui persistent voire s'accentuent concernant les médecins généralistes et chirurgiens-dentistes, l'offre en santé mentale,
- Des ressources de santé pas encore suffisamment lisibles pour les usagers
- Des espaces de rencontre, d'échange et de coordination entre acteurs locaux qui se sont renforcés, favorisant notamment le développement d'actions communes
- Une faible implication des usagers dans le CLS

Quelques données à retenir pour la Communauté des communes du Diois :

Population totale au 01/01/2018	12 079 habitants	
Taux de variation de la population municipale entre 2011 et 2016	+5.3%	+4% en Drôme +1.8% en France métr.
Part des moins de 25 ans parmi la population totale en % (2018)	22%	28.8% en Drôme 29.6% en France métr.
Part des 75 ans et plus parmi la population totale en % (2018)	13%	10.1% en Drôme 9.4% en France métr.
Part des individus dont les ressources sont inférieures à 60% du revenu de la population (2018)	21.4%	14.8% en Drôme 14.6% en France métr.
Part des ménages couverts par le RSA sur l'ensemble des ménages 2018	7%	5% en Drôme 5.8% en France métr.
Part de la population en affection longue durée (ALD)	26.4%	22.1% en France metr.
Taux de bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (CSS, ex CMU-C)	9%	8.5% en Drôme 10.1% en France Metr.



Offre de soins de proximité / relation professionnels de santé de ville et hôpital

L'offre de soins de « premier recours », premier niveau de contact entre la population et le système de santé en matière de prévention, traitement et suivi des patients, est notamment assurée par les professionnels de santé libéraux du territoire (médecins, pharmaciens, infirmiers libéraux, masseurs-kinésithérapeutes, etc.). Elle s'articule avec les ressources plus spécialisées proposées notamment en milieu hospitalier, dans le but de proposer le parcours de soins le plus cohérent et coordonné possible aux patients.

Les réalisations à fin 2021

- L'ouverture de la maison de santé pluri professionnelle de Die en septembre 2021 et proposant des créneaux de consultation d'urgence
- > La poursuite de la coordination territoriale pour la gestion de la crise sanitaire COVID et le déploiement de la vaccination
- La poursuite de l'accompagnement de nouveaux professionnels de santé ayant pour projet de s'installer sur le Diois (médecins, paramédicaux, psychologues...)
- ➤ Le dépôt des statuts de la Communauté professionnelle territoriale de santé CPTS dioise, association visant la coordination des acteurs dont les missions socles seront d'améliorer l'accès aux soins, les parcours de santé et la prévention sur le territoire

Les perspectives 2022

- Un travail à poursuivre pour améliorer l'attractivité du territoire pour les professionnel.les de santé : prise de contact et appui aux professionnel.les envisageant une installation, travail avec les élu.es locaux, mise en place de listes de diffusion larges des offres...
- ➤ La poursuite des travaux de la CPTS, et notamment la rédaction d'un projet de santé financé sur l'accès au médecin traitant et aux soins non programmés, la coordination des parcours de santé, les actions de prévention.

Les ressources

- Pour trouver un professionnel de santé libéral : http://annuairesante.ameli.fr/
- Le site internet du Centre hospitalier de Die permettant de connaître l'offre médicale et de consultations disponible : www.ch-die.fr
- ➤ Maison des usagers du centre hospitalier de Die, dans le hall d'accueil Permanence le mercredi de 14 à 16h Mail ru@ch-die.fr

A ce jour, 8,5 médecins généralistes pour 10 000 habitants au sein de la CCD (9 pour 10 000 en moyenne en France)

Une CPTS est à l'initiative de professionnels de santé de premiers recours. Elle est une communauté d'acteurs de la santé, du social, du médico-social, qui coordonnent leurs pratiques aux besoins de santé sur un territoire défini. Elle vise à améliorer les parcours de santé en structurant les soins des premiers recours et en développant l'exercice coordonnée ville/hôpital.



La santé des femmes est une priorité du contrat local de santé qui regroupe l'ensemble des préoccupations ayant un impact sur l'état de santé physique, mental et social et l'accès aux soins des femmes du territoire : accès à la prévention et au dépistage, accès aux ressources santé en matière de contraception, accès à un parcours de soins coordonné pour les suivis de grossesse, accès à un accompagnement pour les femmes victimes de violences, aux dépistages, à la contraception...

Les réalisations à fin 2021

- L'installation d'une seconde sage-femme libérale sur le territoire, située à Châtillon-en-Diois et intervenant notamment sur le secteur du Haut-Diois
- La réédition d'une brochure à destination du grand public détaillant les ressources sur le Diois pour accompagner les femmes victimes de violences conjugales
- Des temps forts organisés à l'occasion du 8 mars du 25 novembre, par des partenaires et collectifs locaux, pour donner de la visibilité à la thématique des violences faites aux femmes, en lien avec deux élu.es de la Communauté des communes désigné.es référent.es sur le sujet
- La poursuite des travaux en partenariat pour rendre plus lisibles les parcours de santé des femmes dioises : suivis de grossesses, accompagnement des situations de violences faites aux femmes et enfants

Perspectives 2022

- La poursuite des actions sur le thème des violences intrafamiliales, et leur pérennisation au sein du futur Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance piloté par la ville de Die
- La poursuite du travail autour des questions de périnatalité avec notamment le déploiement du projet de référents de parcours en périnatalité (RéPAP) dans le souci d'améliorer la fluidité du parcours de santé des femmes enceintes, des enfants et des jeunes parents
- > La mise en place d'actions partenariales de prévention autour de la santé sexuelle

Les ressources

- > Pour identifier une offre de soins à destination des femmes sur le territoire :
 - Centre périnatal de proximité et de pédiatrie du CH de Die : 04 75 22 55 26 ou www.ch-die.fr
 - Centre de planification et d'éducation familiale de Die : Consultations médicales et par une conseillère conjugale et familiale : 04 75 22 05 59
- > Pour identifier des ressources destinées aux femmes victimes de violences
 - o Gendarmerie: 17
 - Numéro vert Violence Femmes info (7j/7 et 24h/24) : 3919
 - Signalement en ligne : https://arretonslesviolences.gouv.fr/
 - Médecin référente hospitalière sur les violences faites aux femmes et intrafamiliales : service des urgences du CH de Die
 - Associations locales ou départementales proposant une écoute et une orientation vers les ressources adaptées répertoriées par l'Espace social et culturel du Diois :

04 75 22 20 45

Pour consulter la brochure détaillant les ressources pour accompagner les femmes victimes de violence conjugale sur le Diois : http://www.drome.gouv.fr/violences-conjugales-a6982.html

Santé mentale

La priorité « santé mentale » du contrat local de santé recouvre l'ensemble des sujets et actions visant à améliorer la prévention et l'information autour de la santé mentale, ainsi que le repérage et l'accompagnement des personnes en souffrance psychique ou en situation d'addiction. Les actions en faveur de la santé mentale dans le Diois s'appuient sur un Projet territorial de santé mentale Drôme-Ardèche, au sein duquel des objectifs spécifiques au Diois sont identifiés.

Les réalisations à fin 2021

- La mise en place d'un groupe de travail partenarial dédié à la santé mentale, se réunissant mensuellement, visant à améliorer l'accès à la santé mentale sur le Diois, qui a notamment travaillé sur :
 - o L'organisation des parcours d'urgence en santé mentale sur le territoire
 - La remontée des besoins pour restaurer l'accès aux soins en santé mentale
- Le déploiement de divers projets, et notamment le projet de développement des compétences psycho-sociales chez les enfants, en lien avec les écoles et partenaires du Diois
- L'organisation des ressources spécialisées dans la prévention et l'accompagnement des addictions, en lien avec des nouveaux partenaires du territoire

Les perspectives 2022

- Des actions et mesures à mettre en place pour restaurer un accès facilité à l'offre de soins en santé mentale
- La perspective du remboursement de consultations de psychologues par certains professionnel.les conventionné.es sous certaines conditions
- Le déploiement de formations « prévention du suicide » sur le Diois en 2022, à destination des partenaires professionnels et bénévoles
- ➤ Le travail préalable à la signature d'une instance pérenne de travail soutenue par les élu.es du territoire et le CH Drôme-Vivarais pour améliorer l'accès à la prévention et aux soins en matière de santé mentale dans le Diois (Conseil local en santé mentale)

Les ressources

- Pour les adultes :
 - o Centre médico-psychologique de Crest antenne de Die : **04 75 25 95 39**
 - Consultations spécialisées assurées par l'Association Addictions France, pour les patients en situation d'addiction et/ou leur entourage : 04 75 82 99 60
- Pour trouver un professionnel de santé libéral : http://annuairesante.ameli.fr/
- > Pour les enfants et jeunes :
 - Centre médico-psychologique enfants et adolescents de Crest antenne de Die :
 04 75 25 21 00
 - o Psychologue intervenant au sein de la Mission Locale : **04 75 22 21 04**
- ➢ Plus d'informations sur le remboursement des consultations de psychologues : https://monpsy.sante.gouv.fr/

Pour contacter le consulter le Numéro national de prévention du suicide et être écouté par un professionnel du soin **3114** (appel gratuit, 7j/7 et 24h/24) - https://3114.fr/

Ce numéro est accessible aux personnes en souffrance, aux personnes inquiètes pour quelqu'un de leur entourage, aux personnes éprouvées par un suicide, aux professionnel.les.

Santé-précarité

L'accès aux soins et l'état de santé des personnes en situation de précarité représente un enjeu de santé dans le Diois : le niveau de précarité sur le territoire est supérieur aux moyennes départementale et régionale, et les freins à la mobilité sont nombreux du fait de sa configuration géographique. En outre, la crise sanitaire a augmenté le nombre de personnes connaissant, d'une manière ou d'une autre, une situation de précarité, et aggravé certaines situations déjà complexes.

Les réalisations à fin 2021

- La conduite en 2021 d'une analyse des besoins sociaux, commune entre la ville de Die et la Communauté des communes du Diois, permettant de mettre en évidence les thématiques prioritaires pour améliorer la réponse aux besoins sur l'ensemble du champ du social
- ➤ La mise en place d'un « projet alimentaire de territoire » intercommunale, autour de la production et la consommation alimentaires, intégrant un axe visant à améliorer l'accès pour tous à une alimentation de qualité avec un démarrage des travaux en 2022
- La mise en place d'un Service public intercommunal de l'énergie et du logement économe, guichet d'entrée pour le public en matière d'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements et la lutte contre la précarité énergétique
- ➤ La mise en place d'une expérimentation de transport solidaire, à l'initiative de l'Espace social et culturel du Diois, pour les personnes nécessitant une solution pour assurer leurs déplacements par exemple pour des motifs de santé

Les perspectives 2022

- Sur la base du diagnostic que constitue l'analyse des besoins sociaux, la réflexion sur la mise en place d'un dispositif d'action sociale intercommunal, afin d'améliorer l'égalité territoriale sur l'ensemble du Diois dans l'accès aux droits, à l'aide sociale et à une réponse aux besoins
- ➤ La perspective de dépôt en 2022 d'une demande de financement pour un poste de médiation en santé en milieu rural, visant à favoriser l'accompagnement vers et dans les soins des personnes éloignées des dispositifs de santé

Les ressources

- Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) du centre hospitalier de Die qui permet de faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social : 04 75 22 55 02 / 04 75 22 30 92
- > Pour identifier les aides et accompagnements sociaux disponibles :
 - Pour les habitants de Die : Centre communal d'action sociale (CCAS) de Die :
 06 83 70 22 08 / 04 75 21 03 25
 - Pour les habitants des autres communes du Diois : Centre médico-social de Die :
 04 75 22 03 02
- Pour joindre le Service public intercommunal de l'énergie et du logement économe, pour bénéficier d'un accompagnement en matière d'aide à la rénovation énergétique des logements : 09 70 59 05 15 / energie.habitat@cccps.fr
- Pour joindre le dispositif de transport solidaire géré par l'Espace social et culturel du Diois, pour accéder aux services de proximité du Diois : 07 57 48 76 68 ou 04 75 22 20 45 / mobilité@escdd.fr

Autonomie



L'accès aux droits, aux soins et à un accompagnement adapté à leurs besoins des personnes en perte d'autonomie, qu'elles soient âgées ou en situation de handicap, est une autre priorité pour améliorer l'état de santé dans le Diois. La part des personnes âgées est importante sur le

territoire ; or les freins – notamment à la mobilité – dans l'accès aux ressources sont nombreux pour ces personnes, souvent fragilisées par un isolement accru depuis le début de la crise sanitaire

Les réalisations à fin 2021

- ➤ Le maintien de l'accompagnement et du soutien financier apporté par le Conseil départemental aux projets d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants proposés sur le Diois qui se poursuit en 2022 pour plusieurs projets
- ➤ Le maintien ou la relance des actions partenariales déployées sur le territoire à destination des aidants : groupes de paroles à destination des proches aidants à Die ; Halte relais portée par France Alzheimer à Die ; café-rencontre pour les aidants à Lus-la-Croix-Haute...
- ➤ Le maintien ou la relance des travaux entre partenaires, en lien entre le Conseil départemental, l'Espace social et culturel du Diois, et le développement d'un annuaire partagé des ressources à destination des personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie
- ➤ La mise en place par l'Espace social et culturel du Diois d'un point relais « Cohabitons » de l'association Solidarité Habitats (basée à Crest) afin de développer le logement solidaire et intergénérationnel sur le Diois

Perspectives 2022

- La mise en œuvre de démarches d'information spécifiques aux élu.e.s sur les ressources pour la prévention et l'accompagnement du vieillissement et de la perte d'autonomie
- La prise en compte des besoins des personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie dans les travaux transversaux qui s'engagent sur le territoire : alimentation, logement, mobilité....

Les ressources

- > Service d'aide à domicile Association AVI : 04 75 22 07 44
- Pour trouver un professionnel de santé libéral : http://annuairesante.ameli.fr/
- > Pour identifier les ressources à destination des aidants :
 - Outil « Aidant Plus » proposé par la MSA : https://www.msa.fr/lfy/aidant-plus

 (accessible y compris aux personnes ne relevant pas de la MSA)
 Outil « Via Trajectoire » proposant un annuaire des ressources : https://trajectoire.sante.ra.fr/trajectoire/
- Pour bénéficier d'un accompagnement sur l'étude de projets de travaux en vue du maintien ou du retour à domicile de personnes en perte d'autonomie par l'association SOLIHA :
 0800 300 915 / eoh@dromenet.org
- Pour contacter le Relais « Cohabitons » à l'Espace social et culturel du Diois, développant l'habitat intergénérationnel dans le Diois : cohabitons@escdd.fr / **04 75 22 20 45**

Point relais de proximité de la Maison départementale de l'autonomie pour une première information des personnes âgées, en perte d'autonomie, ou en situation de handicap sur leurs droits et les ressources à mobiliser :

- Pour les habitants de Die : Centre communal d'action sociale (CCAS) de Die :
 06 83 70 22 08 / 04 75 21 03 25
- Pour les habitants des autres communes du Diois : Centre médico-social de Die : 04 75 22 03 02

Le CLS a pour ambition d'assurer la connexion entre tous les acteurs et espaces de concertation du Diois en matière de santé pour proposer des pistes concrètes d'amélioration.

Dans une approche globale de santé, il s'attache aussi à prendre en compte des thèmes tels que :

- > la santé des enfants et des jeunes
- > la mobilité
- > l'eau et l'alimentation
- > le logement
- > et bien sûr la préservation d'un environnement favorable à la santé











GUIDE PRATIQUE La SANTÉ dans le Diois Version Mars 2022

Communauté des Communes du Diois 42 rue Camille Buffardel - 26150 Die

Téléphone : 04 75 22 29 44 Courriel : contact@paysdiois.fr

www.paysdiois.fr

.....

Rédaction : Sonia ROCHATTE, animatrice Contrat Local de Santé et Magali TOURNIER, responsable service

prévention - promotion de la santé, délégation de la Drôme de l'ARS

Crédit Illustrations : CCD, Isa ALLEMAND

Réalisation graphique et mise en page : Isa ALLEMAND - CCD